



GUIDE D'ORIENTATION ILLUSTRÉ

à destination des futurs
entrepreneurs

En Vendée !

Sortez de la jungle de l'entrepreneuriat
et trouvez la structure d'accompagnement la plus adaptée
pour vous aider à mener à bien **votre** projet !

adie



Centre de Ressources
en **Innovation**

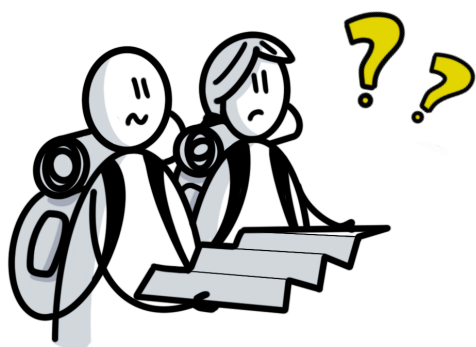
Ry La Roche-sur-Yon
Agglomération



FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
PAYS DE LA LOIRE



ÉDITO



Pas facile, quand on est entrepreneur ou entrepreneuse, de savoir comment mener à bien son projet...

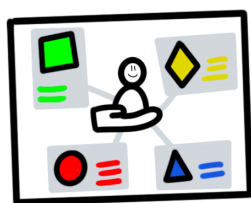
Mais **pas de panique** ! Des structures existent pour vous accompagner !

D'accord, mais parmi la bonne dizaine de structures existant en Vendée, comment choisir celle vers laquelle me tourner ?

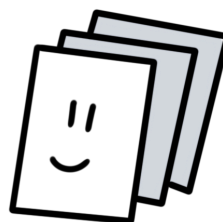


C'est justement pour répondre à cette question que nous avons créé ce guide !

Vous y trouverez :



Une **vision globale** de l'aide que peuvent vous apporter ces différentes structures (p. 2)



Une **fiche descriptive par structure**, pour mieux les connaître et les contacter ! (p. 4 à 14)

Nous espérons que ce guide vous mènera à bon port, c'est-à-dire aux personnes les plus à même de vous aider à mener vos projets.

BONNE LECTURE !

QUELLE STRUCTURE ?

pour vous venir en aide

1

Vous souhaitez créer votre entreprise en tant qu'**artisan**



Rapprochez-vous de la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA)** des Pays de la Loire (p. 5)



2

Vous pensez à l'entrepreneuriat mais **ne savez pas si c'est pour vous**



Participez aux réunions d'information de la **CCI** (p. 4) ou du **Pôle ESS Vendée**, pour les projets sociaux et solidaires (p. 7)



3

Vous avez une idée, mais **pas encore de projet précis**



Précisez votre projet avec :



la **CCI** (p.4)



le **Pôle ESS Vendée** (p.7)



la **BGE** (p.6)

Centre de Ressources en **Innovation**

ou le **C.R.I.**, pour les idées innovantes (p.8)

4

Votre projet est bien ficelé, mais vous avez besoin...



...de **locaux**:



+

Communautés de communes

(4^{ème} de couverture)

...de **financements**:



(p. 10)



(p. 11)



(p. 9)

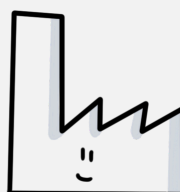


Réseau Entreprendre

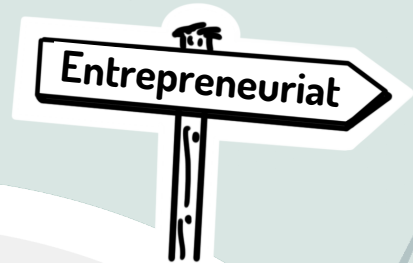
(p. 12)

5

Vous souhaitez **racheter une entreprise**



Avant toute chose, adressez-vous au **C.R.A.** (p. 14)



**EXPLORATION DE
CHACUNE DES STRUCTURES
D'ACCOMPAGNEMENT**

Mission

La Chambre de Commerce et d'Industrie sert les intérêts des entreprises **commerciales**, de **services** et **industrielles** en leur apportant différentes expertises :

Expertise **sectorielle**
(commerce, tourisme, industrie, etc.)




Expertise **thématique**


 Développement commercial

 Numérique

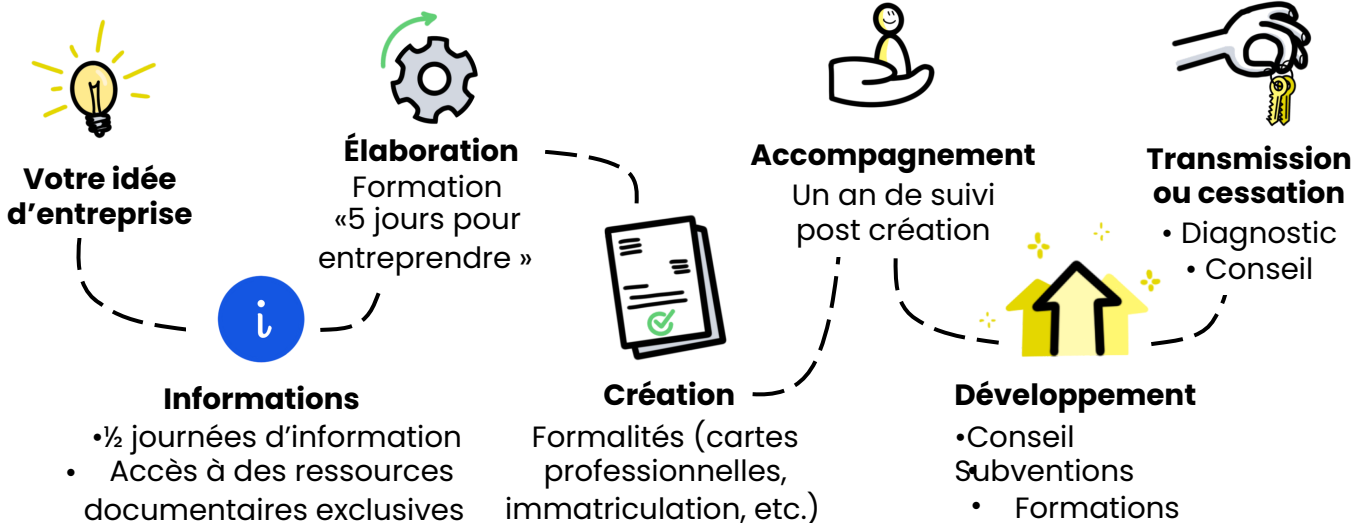
 Développement dur...able

Expertise **territoriale**

Quelles tendances ?

 Où s'implanter ?
 ...

Services

La CCI ne vous aidera pas à trouver une idée de projet. En revanche, une fois votre idée en tête, elle peut vous accompagner à **n'importe quel stade** de votre entreprise :



Services non proposés : financements à la création, prêt de locaux ou de matériel

Public concerné

La CCI saura vous aider si :

- vous souhaitez créer une entreprise **commerciale**, de **services** ou **industrielle**
- vous souhaitez **reprendre** une telle entreprise

La CCI ne saura **pas** vous aider si :

- vous portez un **projet agricole** (→Chambre de l'Agriculture)
- votre activité est **artisanale** (→Chambre de Métiers et de l'Artisanat)
- votre activité est **libérale**

Contact

Écrivez à : espace.creation@vendee.cci.fr ou appelez-nous au **02.51.45.32.45** et participez à une de nos **½ journées d'information** !



Mission

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) des Pays de la Loire remplit 4 rôles principaux tout au long de la vie des **entreprises artisanales** :



immatriculer
leur activité...



... les **former**...



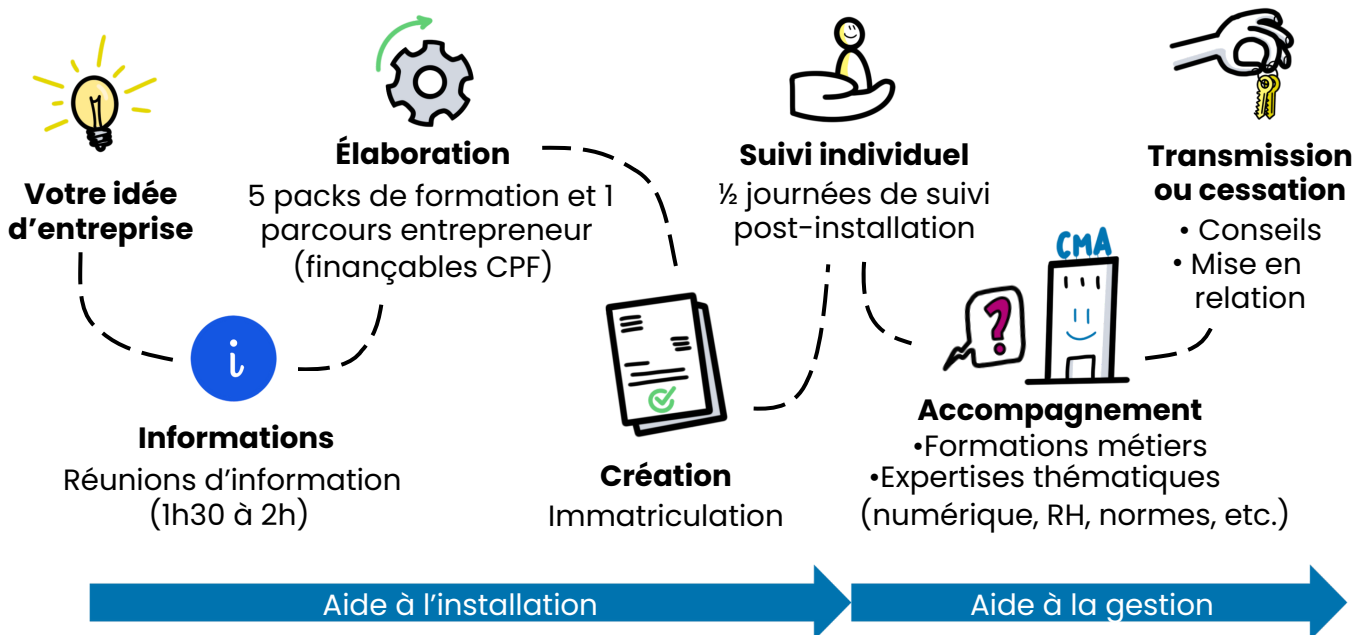
... les
accompagner...



... et **représenter**
leurs intérêts

Services

La **proximité** qu'entretient la CMA des Pays de la Loire avec ses artisans va au-delà de leur simple installation. Présente pour les épauler selon les besoins de leur activité, la CMA aide les artisans à **développer leur entreprise** au-delà de leur **savoir-faire** :



Public concerné

La CMA saura vous aider si :



- vous avez déjà une **idée** précise en tête
- vous disposez d'une **qualification** (CAP ou au moins 3 ans d'expérience)

La CMA vous réorientera si :



- vous portez un **projet agricole** (→ Chambre de l'Agriculture)
- vous portez un projet purement **commercial** (→ Chambre de Commerce et d'Industrie)

Contact

Demander un RDV sur <https://www.artisanatpaysdelaloire.fr/contact> ou appelez-nous au 02 51 44 35 20 pour vous inscrire à une de nos **réunions d'information** !

Mission

La vocation première de la BGE Pays de La Loire **de favoriser l'insertion professionnelle** par la **montée en compétences** de porteurs de projet en création ou reprise d'entreprise de tous horizons (tous métiers et tous secteurs, hors industrie) :



Demandeurs d'emploi



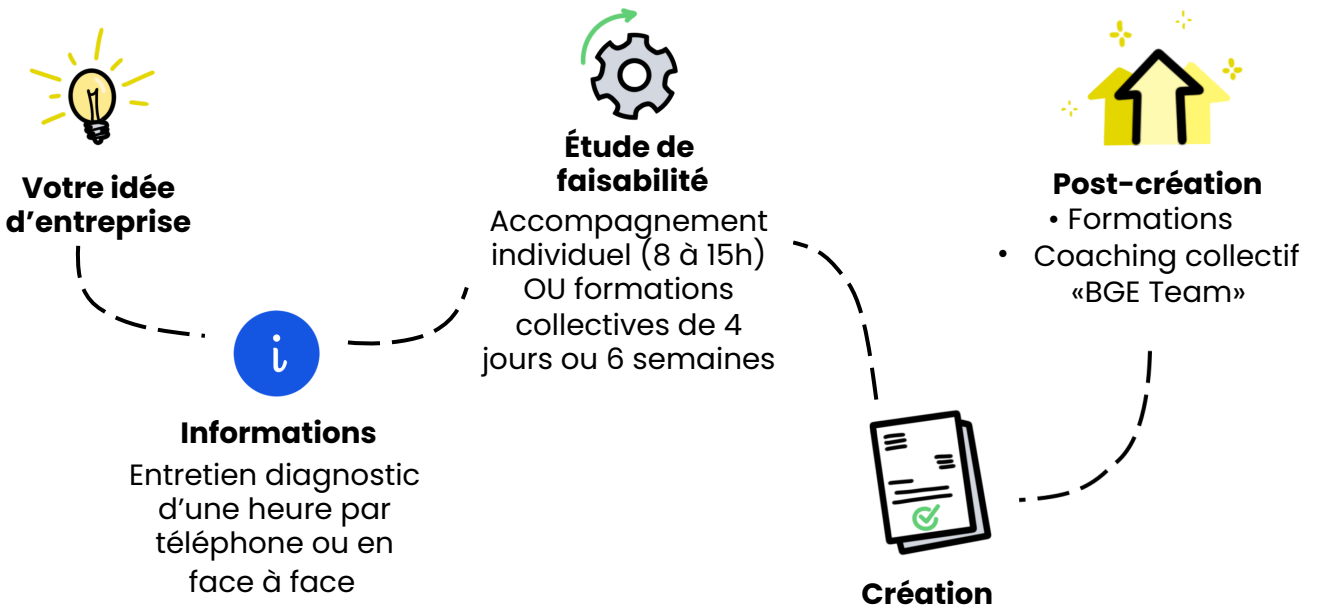
Formations et accompagnement (prise en charge possible : CPF, Région, etc.)



Chefs d'entreprise

Services

La BGE Pays de La Loire vous accompagne **en amont** de la création de votre entreprise, pour vous aider à **transformer votre idée en un projet clair et bien cadré** et pour finaliser votre business plan. Un **accompagnement post-crédation** est également disponible :



Public concerné



- La BGE saura vous aider si :
- vous portez un projet de **création** ou **reprise** d'entreprise
 - vous voulez créer une **TPE** ou une **entreprise individuelle**
 - vous souhaitez **monter en compétences**



- La BGE ne saura **pas** vous aider si :
- vous portez un **projet industriel** (→Chambre de Commerce et d'Industrie)
 - vous souhaitez créer une association de bénévoles **sans création d'emploi**

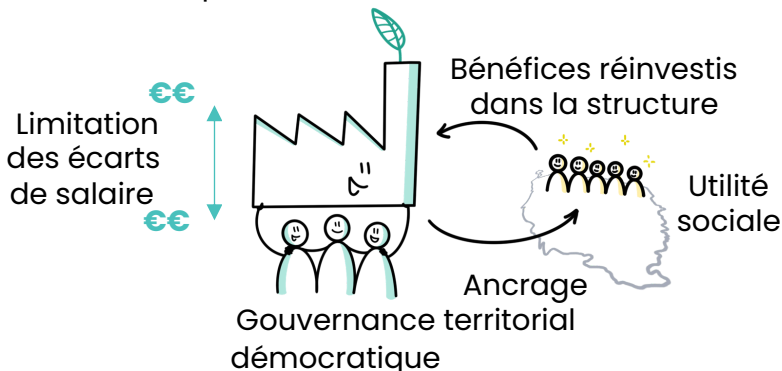
Contact

Appelez-nous au **02 41 66 52 52** discutons de la prochaine étape de votre projet!

Mission

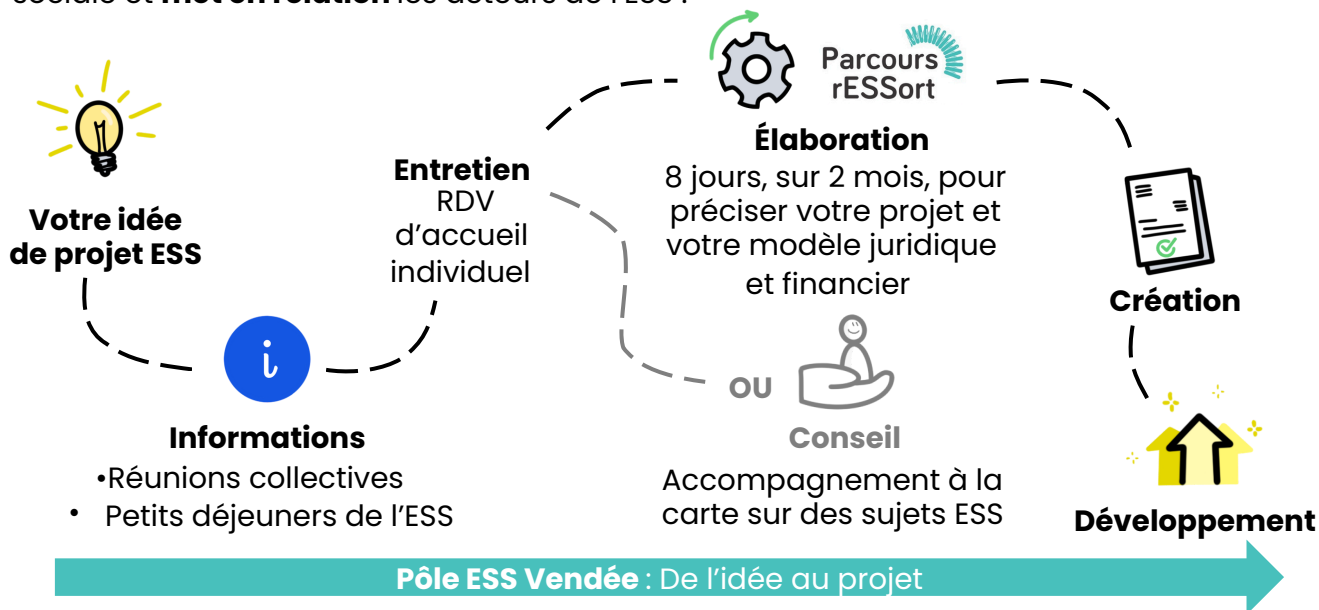
L'**Économie Sociale et Solidaire (ESS)** est un pan de l'économie visant à concilier activité économique et équité sociale.

Les entreprises de l'ESS (coopératives, associations, etc.) doivent respecter certains **principes fondamentaux** :



Services

Le Pôle ESS Vendée aide les porteur.se.s partageant les valeurs de l'ESS à **passer de l'idée au projet**. Il prodigue également des **conseils spécifiques** aux projets à forte composante sociale et **met en relation** les acteurs de l'ESS :



Services non proposés :

Recherche d'idée, création administrative, prêt de matériel / de locaux, formations et accompagnement à la gestion d'entreprise

Public concerné



Le Pôle ESS Vendée saura vous aider si :

- votre idée présente une **innovation sociale, écologique** ou a une forte **dimension partenariale**
- votre projet est **collectif**



Le Pôle ESS Vendée ne saura **pas** vous aider si :

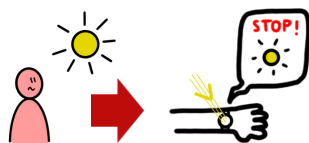
- votre projet répond à un **besoin déjà couvert** sur le territoire
- vous n'avez **pas d'idée de projet**
- vous ne partagez pas les **valeurs** de l'ESS

Contact

Écrivez-nous à contact@pole-ess-vendee.com ou appelez-nous au 06 95 25 90 62 pour participer à nos réunions d'informations collectives ou aux autres événements du réseau !

Mission

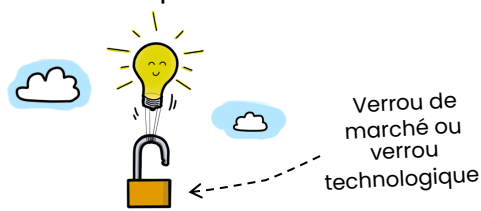
Au sens large, le Centre de Ressources en Innovation (C.R.I.) a pour mission de **favoriser l'innovation des entreprises** au profit du développement économique. Le C.R.I. n'accompagne donc que des projets **innovants**:



Innovation = solution nouvelle à un problème donné



≠ **Novateur = original** (salon de coiffure faisant librairie par exemple)



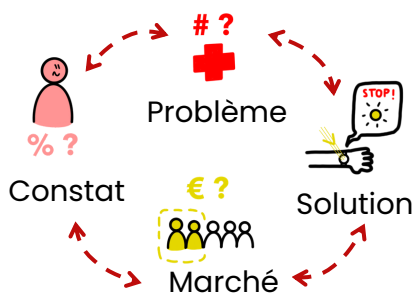
Verrou de marché ou verrou technologique

⚠ Un projet **novateur** n'est

pas toujours **innovant**: il faut **lever un verrou** pour justifier de l'innovation

Services

Les services du C.R.I. ne s'arrêtent pas aux entreprises existantes puisque les porteurs de **projets innovants** peuvent bénéficier de son accompagnement dans l'élaboration et la concrétisation de leur projet :



Formalisation de l'idée
(6h)

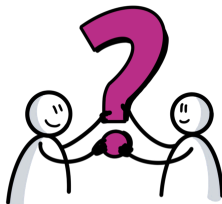


Présentation comité
(2 x 10 minutes)



Accompagnement
(12 mois renouvelables)

N.B. : Les projets innovants ont une **incertitude forte** : pas de comparaison possible, durée avant rentabilité inconnue, etc.

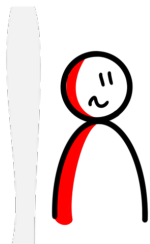


L'accompagnement est donc **spécifique**: **individuel** et avec des acteurs **spécialisés en innovation** (conseillers bancaires et experts-comptables notamment).

Public concerné



- Le C.R.I. saura vous aider si :
- vous avez une **idée de solution innovante** pour un problème donné
 - vous souhaitez transformer cette idée en **projet entrepreneurial**



Le C.R.I. vous réorientera si :

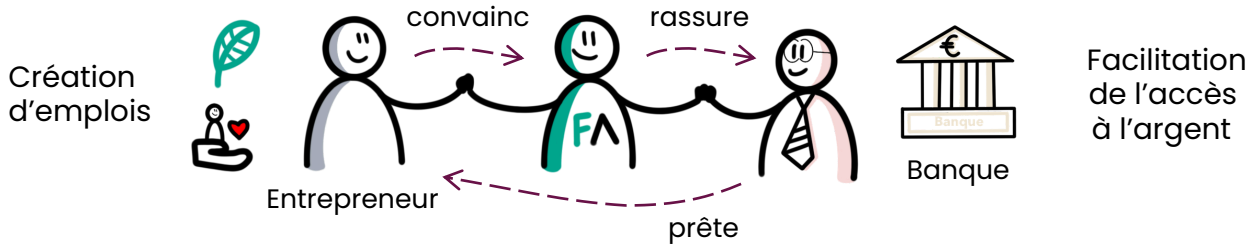
- vous ne souhaitez pas **exploiter votre innovation** (exemple : dépôt de brevet sans création d'emploi)
- votre solution innovante n'est **pas faisable techniquement**

Contact

Prenez rendez-vous directement sur : <https://www.cri-larochesurion.fr/prendre-rdv>

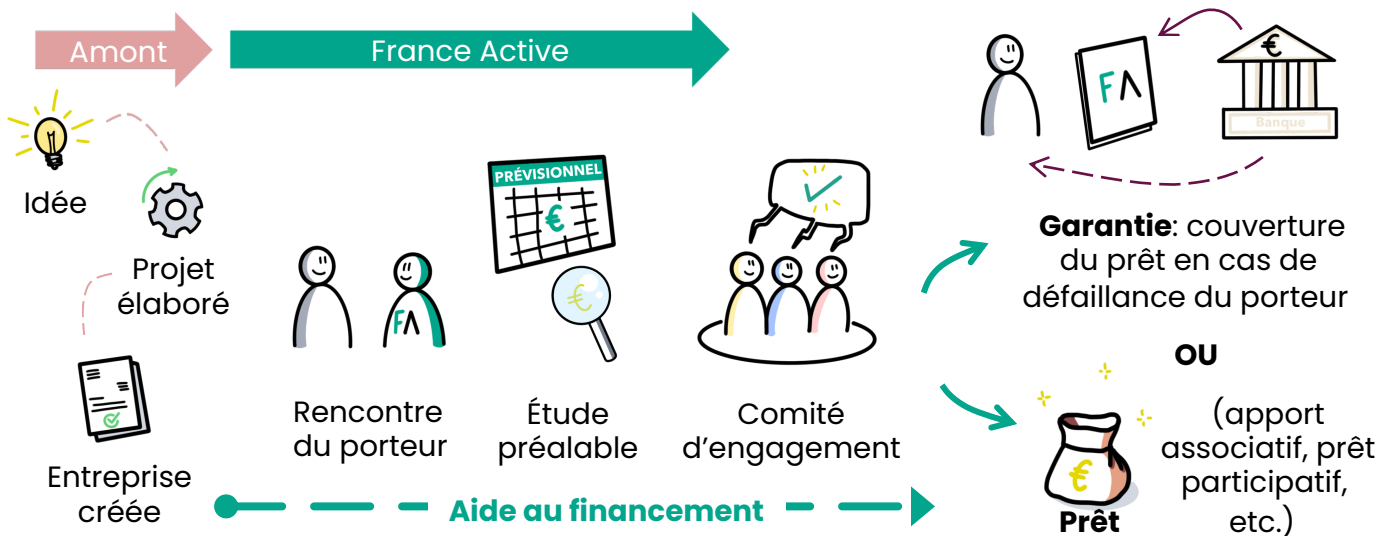
Mission

Soutien des entrepreneurs engagés, France Active Pays de la Loire apporte **conseils, financements et garanties bancaires** aux projets, à toutes leurs phases de vie, de leur émergence à leur développement :



Services

Les conseillers de France Active passeront votre prévisionnel et votre stratégie de financement au crible pour **s'assurer de la solidité de votre projet**, qu'ils défendront devant leur comité d'engagement. France Active peut alors **se porter garante** de votre projet auprès des banques ou vous **prêter** elle-même directement de l'argent :



Services non proposés :

Recherche d'idée, élaboration projet, création administrative, prêt de matériel / locaux

Public concerné



France Active Pays de la Loire saura vous aider si :

- votre projet est d'utilité **sociale, environnementale** ou **territoriale**
- vous êtes **demandeur d'emploi** en passe de créer votre entreprise



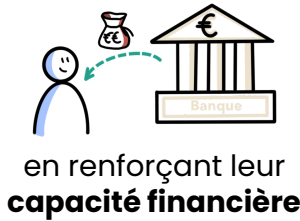
France Active Pays de la Loire ne saura **pas** vous aider si :

- votre projet ne crée **pas d'emploi hors créateur**
- vous êtes **salarié** hors Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et Quartier Politique de la Ville (QPV)

Contact

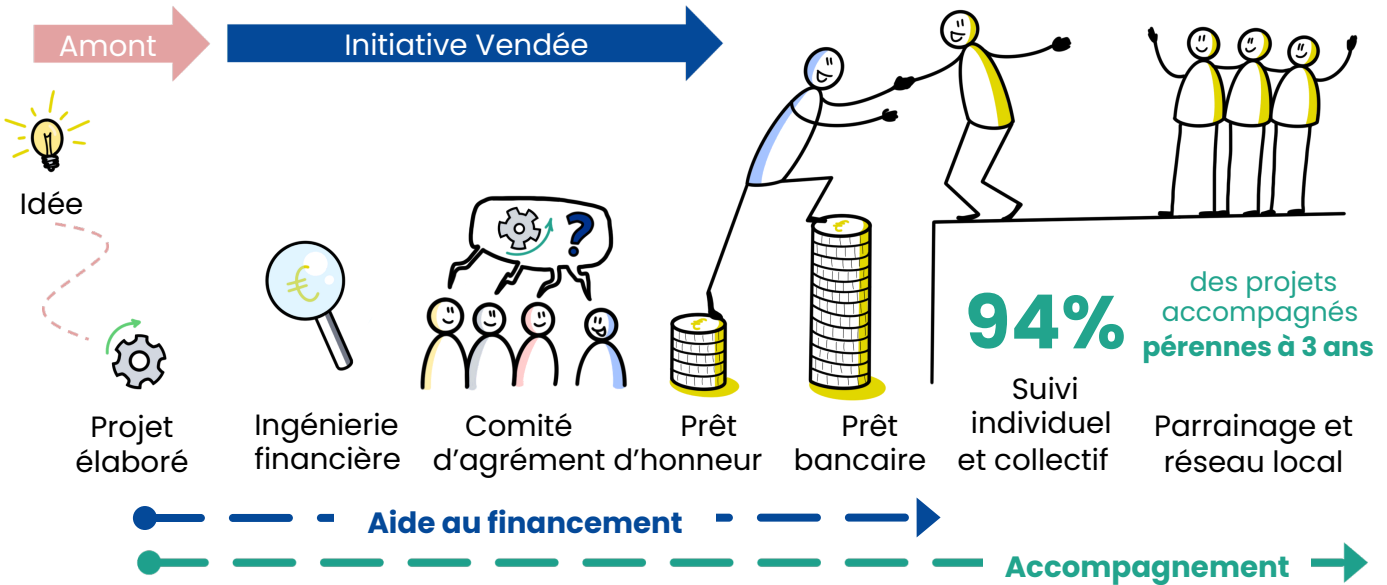
Intéressé.e? Prenez RDV avec un conseiller France Active Pays de la Loire au 02 30 300 400 !

Mission Initiative Vendée a pour mission de sécuriser les projets des entrepreneurs :



Services

Initiative Vendée octroie des **prêts d'honneur à la personne**, à taux 0% et sans garantie personnelle. Utilisés comme apport personnel, ils facilitent l'obtention de prêts bancaires et renforcent la trésorerie. Les entrepreneurs et entrepreneuses bénéficient en outre d'un **accompagnement personnalisé** et d'une **mise en réseau** :



Services non proposés : Recherche d'idées de projet, création administrative, prêt de matériel ou de locaux, formations

Public concerné



Initiative Vendée saura vous aider si :

- vous avez **un projet** de création, reprise ou croissance
- vous avez **besoin de financements** (trésorerie, apport, stocks, 1^{ère} embauche, etc.)
- vous souhaitez être accompagné.e **près de chez vous**



Initiative Vendée ne saura **pas** vous aider si :

- vous portez un **projet immobilier** ou d'**intermédiation financière**
- vous portez un **projet associatif**
- votre entreprise a **plus de 5 ans**

Contactez la plateforme Initiative la plus proche de votre siège social :

Initiative Nord et Ouest Vendée : 07.62.69.94.38

Initiative Vendée Bocage : 02.51.43.87.25

Initiative Vendée Terres et littoral : 02.51.94.59.31

Mission

Créer son entreprise peut nécessiter des investissements parfois difficiles à obtenir :



C'est pourquoi l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) s'est donnée pour mission d'**accompagner toute personne non soutenue par le système bancaire traditionnel** dans la réussite de son entreprise :



Pas de diplôme



Pas de capital



Pas de prêt bancaire

Entreprise pérenne (80 % après 3 ans !)



«Tout le monde peut devenir entrepreneur !»

Services

Convaincue que tout entrepreneur peut réussir s'il a accès à un **financement suffisant**, à un **accompagnement professionnel** et à une **assurance adaptée**, l'ADIE a développé un large éventail de services. En souscrivant à un crédit ou à une offre d'assurance, un client bénéficie d'un **accompagnement personnalisé** :



Crédit

Prêts professionnels
jusqu'à 10 000 €

Prêts d'honneur
jusqu'à 3000 €



Accompagnement

Formations à la gestion d'entreprise

Ateliers et webinaires

Accompagnement individuel
(sur place ou par téléphone)



Assurance

Assurances adaptées à la micro-entreprise

Offres de **mutuelle** santé

+ Les **bons plans de l'ADIE** : achat de matériel informatique, réparation de véhicules, etc.

Public concerné



L'ADIE saura vous aider si :

- Vous souhaitez **créer ou développer** votre entreprise
- Vous avez besoin de **financements** mais n'avez pas accès à un prêt bancaire professionnel
- Votre besoin de financement est **inférieur à 10 000 €**



L'ADIE vous réorientera si :

- Vous pouvez obtenir un **prêt bancaire** traditionnel
- Votre projet d'entreprise n'est **pas encore suffisamment précis** (à BGE, CMA, CCI)

Contact

Découvrez tous nos services sur www.adie.org et appelez-nous du lundi au vendredi, de 8h à 18h au **0 969 328 110** (appel non surtaxé) pour échanger sur votre projet !

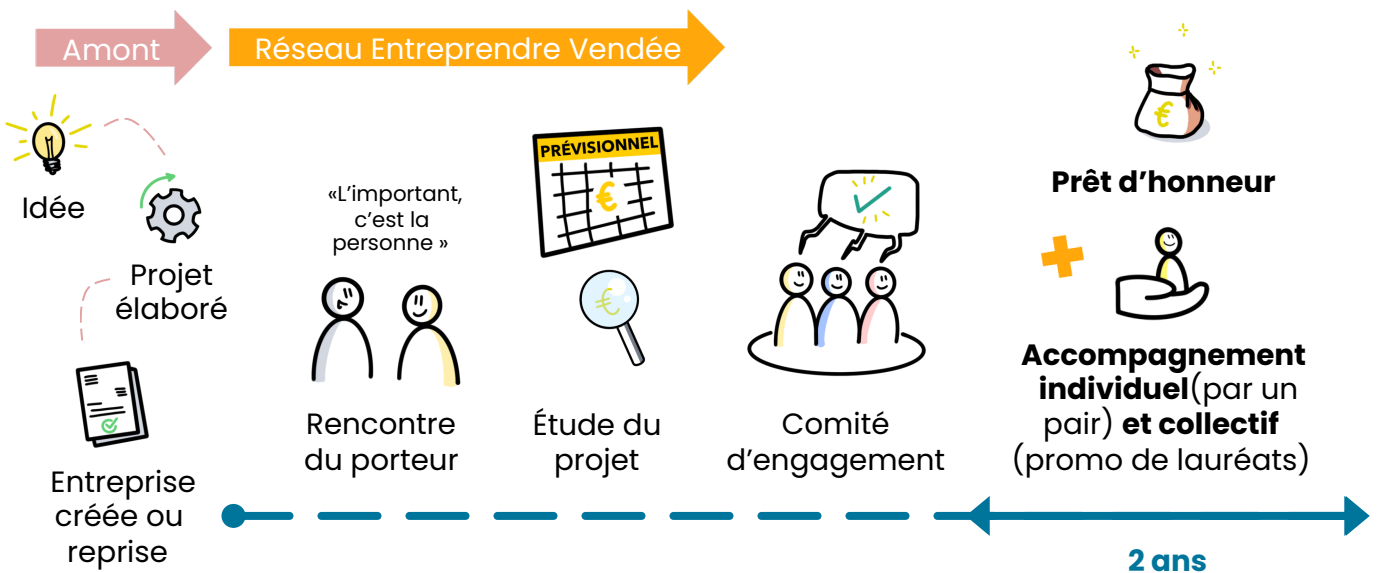
Mission

L'association Réseau Entreprendre® trouve sa raison d'être dans la devise : **«Pour créer des emplois, créons des employeurs»**. La mission de Réseau Entreprendre® Vendée est ainsi :



Services

Réseau Entreprendre® Vendée accompagne **gratuitement pendant 2 ans** les dirigeants dans leur projet d'entreprise (après création ou reprise). Selon le programme suivi, cet **accompagnement** peut être couplé à l'attribution d'un **prêt d'honneur** :



Public concerné



Réseau Entreprendre® Vendée saura vous aider si :

- vous vous engagez à créer **au moins 5 emplois sous 3 ans**
- vous avez a minima **15 k€ d'apport personnel**



Réseau Entreprendre® Vendée ne saura **pas** vous aider si :

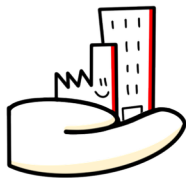
- vous n'avez pas encore de **prévisionnel** de votre activité
- votre société n'est pas encore créée

Contact

Écrivez-nous à vendee@reseau-entreprendre.org ou appelez-nous au 02 51 41 29 13 pour convenir d'un premier entretien !

Mission

Une fois votre entreprise créée, trouver des locaux peut s'avérer délicat (cher et chronophage). Des structures existent pour pallier ce problème, comme les **pépinières d'entreprises**, dont la mission est triple :



Héberger plusieurs entreprises dans un même lieu



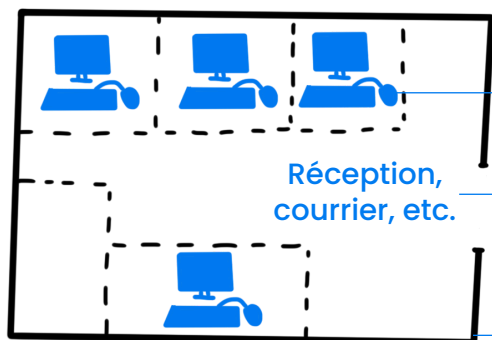
Mutualiser certains services (informatique, salles de réunions, etc.)



Accompagner les dirigeants à gérer et développer leur entreprise et favoriser leur pérennité

Services

Après dépôt d'un **dossier de candidature et sélection** par un comité, les entreprises lauréates bénéficient au sein d'une pépinière d'entreprise de nombreux services pendant une durée limitée (2 à 4 ans) :



Mise à disposition de matériel

Réception, courrier, etc.

Services partagés

Hébergement



- Accompagnement individuel
- Formations
- Ateliers thématiques
- Parrainage
- Mise en réseau

Note : certaines structures ne proposent pas d'accompagnement ni de services mutualisés mais peuvent vous héberger : il s'agit d'«**hôtels d'entreprises**».

Public concerné



Une **pépinière** sera le bon interlocuteur :

- si vous cherchez des bureaux **ou des ateliers** intégrés à un écosystème d'entreprises propice à votre réussite et à votre pérennité
- Sans restriction de secteur ou de métier



Une **pépinière** vous réorientera si :

- vous cherchez un local pour ouvrir un **commerce**
- vous n'avez pas encore créé votre entreprise

Contact

Reportez-vous à la **liste des communautés de communes** en 4^{ème} de couverture pour obtenir la liste des pépinières ou hôtels d'entreprises les plus proches de chez vous !

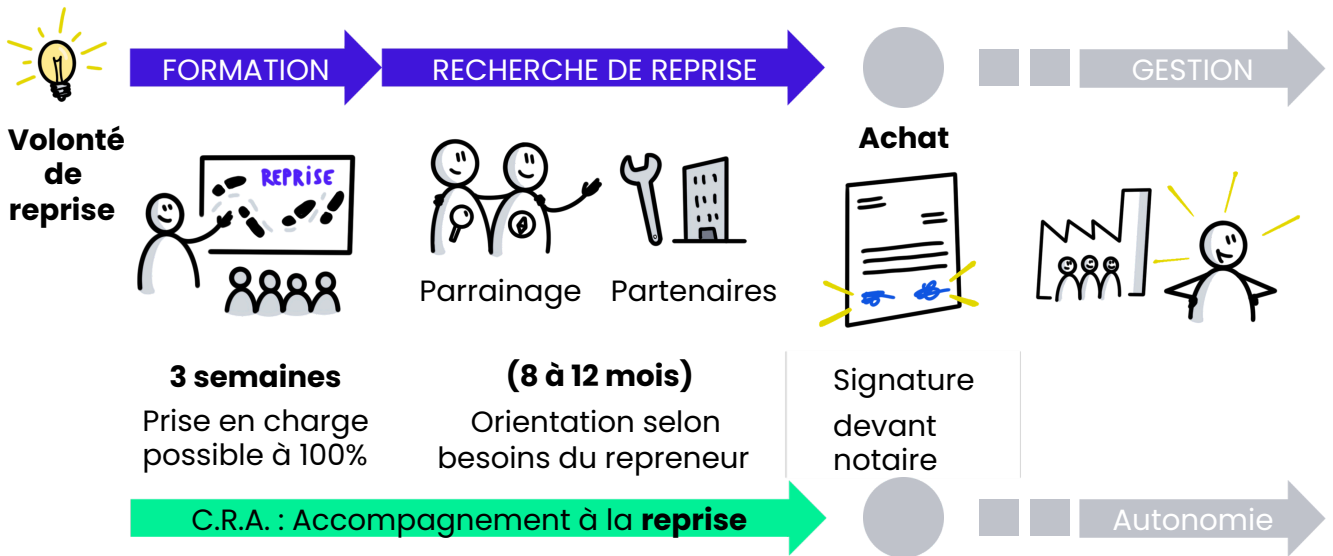
Mission

De nombreuses entreprises viables ferment parce qu'il n'y a personne pour les reprendre. Dès lors, la mission du C.R.A. (Association des Cédants et Repreneurs d'Affaire) est simple : chercher et **mettre en relation** des **cédants** et des **repreneurs** d'entreprises :



Services

Des **journées d'informations** sont proposées aux cédants. Pour les repreneurs, le C.R.A. propose une **formation de 3 semaines**, ainsi qu'un **parrainage individuel** par un.e ancien.ne chef.fed'entreprise. Des accords cadres avec des partenaires du C.R.A. permettent en outre l'**accès à des services facilitant les démarches** de reprise :



Services non proposés :

Financement, aide à la gestion d'entreprise après reprise

Public concerné



Le C.R.A. saura vous aider si :

- vous envisagez de **reprendre** une entreprise
- vous envisagez au contraire de **transmettre** votre entreprise



Le C.R.A. ne saura **pas** vous aider si :

- L'entreprise que vous souhaitez céder est en **difficulté financière**
- Votre **apport personnel est trop faible** pour racheter une entreprise

Contact

Contactez-nous ! Remplissez notre formulaire de contact en vous rendant sur la page : <https://www.cra.asso.fr/contact/>

Nous espérons que ce guide vous aura aidé à **trouver les structures les plus à même de vous accompagner** dans votre parcours d'entrepreneur ou d'entrepreneuse !



Sachez que les **communautés de Communes** accompagnent également les porteurs de projet à l'échelle de leur territoire. Elles sont à votre disposition pour vous fournir notamment la liste des **pépinières** ou **hôtels d'entreprises** les plus proches de chez vous.

N'hésitez pas à les contacter !

- CC CHALLANS GOIS COMMUNAUTE -02 51 93 5673
- CC DE L'ILE DE NOIRMOUTIER -02 51 35 23 55
- CC DU PAYS DE CHANTONNAY -02 51 94 40 23
- CC DU PAYS DE MORTAGNE -02 51 63 69 17
- CC DU PAYS DE POUZAUGES -02 51 57 14 23
- CC DU PAYS DES ACHARDS -02 51 05 94 49
- CC DU PAYS DES HERBIERS -02 51 66 82 27
- CC OCEAN MARAIS DE MONTS -02 51 58 07 89
- CC PAYS DE FONTENAY VENDEE -02 28 13 07 25
- CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE -02 51 69 61 43
- CC PAYS DE SAINT FULGENT -LES ESSARTS -02 51 43 81 61
- CC SUD VENDEE LITTORAL -02 51 97 64 64
- CC VENDEE GRAND LITTORAL -02 51 20 72 07
- CC VENDEE SEVRE AUTISE -02 28 13 07 25
- CC VIE ET BOULOGNE -02 51 31 93 17
- MAIRIE DE L'ILE D'YEU -02.51.59.45.45
- LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION -02 51 47 47 47
- LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION -02 51 96 87 24
- PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE AGGLOMÉRATION -02 51 55 55 55
- TERRES DE MONTAIGU, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION -02 51 46 45 44

Conceptiongraphiqueetredaction : LesJoyeuxGribouilleurs

Au plaisir de vous accompagner dans votre belle aventure !

adie



Centre de Ressources
en **Innovation**



FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
PAYS DE LA LOIRE

